

communiqué de presse

Paris, le 22 octobre 2019

ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES EUROPÉENNES DE RECHERCHE : LE CONSORTIUM ERIEC ACCUEILLE 2 NOUVEAUX MEMBRES

Le consortium européen d'évaluation Eric (*European Research Infrastructure Evaluation Consortium*), coordonné par le Hcéres, annonce aujourd'hui l'accueil de deux nouvelles agences d'assurance qualité : QANU (Pays-Bas) et evalag (Allemagne).

En signant l'accord-cadre de coopération régissant le consortium Eric, QANU et evalag s'engagent à contribuer à un dispositif d'évaluation fondé sur les meilleures pratiques internationales et européennes en matière d'assurance qualité.

Leur arrivée au sein du consortium Eric illustre l'engagement pris par celui-ci, dès sa création en avril 2019¹, de développer une dynamique d'ouverture à toute agence européenne d'assurance qualité désireuse de soutenir le développement d'une stratégie européenne de la recherche.

Le consortium Eric opère à la demande des infrastructures européennes de recherche labellisées Eric (*European Research Infrastructure Consortium*) et soumises statutairement à l'obligation d'être évaluées. Ainsi pour sa 1^{re} mission, Eric a mandaté le Hcéres pour piloter l'évaluation d'Ecrin-Eric, réseau européen de recherche clinique pour le développement et la mise en œuvre d'essais multinationaux. Les résultats de cette évaluation seront publiés en novembre 2019 sur les sites web du Hcéres (hceres.fr) et d'Eric (eriec.eu).

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les infrastructures Eric (*European Research Infrastructure Consortium*)

- Le statut d'Eric : https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/strategy/european-research-infrastructures/eric_en
- Les 20 projets labellisés Eric : https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/strategy/european-research-infrastructures/eric/eric-landscape_en

¹ Cf. communiqué de presse du 17 avril 2019 : « Le Hcéres, l'Anvur et l'AEI créent un consortium pour l'évaluation d'infrastructures européennes de recherche »

LES MEMBRES DU CONSORTIUM ERIEC



Le Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur – France) - www.hceres.fr

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.



Anvur (Agenzia Nazionale di Valutazione del sistema Universitario e della Ricerca – Italie) - www.anvur.it/

L'Anvur est un organisme public indépendant qui, parmi ses différentes tâches, supervise le système d'évaluation de la qualité des universités et des organismes de recherche en Italie. Il est responsable de l'évaluation de la qualité des activités menées par les universités et les instituts de recherche, bénéficiaires d'un financement public. Il est également chargé de diriger les activités des unités d'évaluation indépendantes et d'évaluer l'efficacité et l'efficience des programmes de financement publics ou des programmes d'incitation aux activités de recherche et d'innovation. L'Anvur est membre de l'association européenne des agences d'assurance qualité (ENQA) et a présenté son dossier pour être inscrit sur le registre EQAR.



AEI (Agencia Estatal de Investigación – Espagne) -

www.ciencia.gob.es/portal/site/MICINN/aei

L'Agence nationale de recherche espagnole est une entité de droit public placée auprès du ministère de la Science, de la Recherche et de l'Innovation par l'intermédiaire du Secrétariat d'État à la Science, à l'Innovation et aux Universités.

La mission de l'AEI est de financer, évaluer et suivre les activités de recherche scientifique et technique visant à produire, échanger et exploiter des connaissances, comme le préconise le gouvernement. L'AEI peut agir soit de sa propre initiative, soit conjointement avec d'autres administrations ou entités espagnoles ou avec d'autres pays et organismes internationaux.



QANU (Quality Assurance Netherlands Universities – Pays-Bas) - www.qanu.nl/en

QANU est une agence d'assurance qualité indépendante. Elle opère dans le champ de l'assurance qualité externe dans l'enseignement supérieur et la recherche, à la demande des universités néerlandaises. Elle organise et coordonne les évaluations des programmes de formation et de recherche sur la base de référentiels établis par les autorités compétentes. QANU est membre de l'association européenne des agences d'assurance qualité, Enqa (*European Association for Quality Assurance in Higher Education*) et est la seule agence néerlandaise inscrite au registre européen, Eqar (*European Quality Assurance Register for Higher Education*).



evalag (Evaluationsagentur Baden-Württemberg – Allemagne) -

www.evalag.de/en/

Fondation de droit public créée en 2000, evalag, opère au niveau fédéral - en mettant l'accent sur les activités menées dans le Land de Baden-Wurtemberg - et international. L'agence travaille de manière indépendante et sur la base de normes internationalement reconnues. Membre actif d'organisations européennes internationales (CEENQA, ENQA, DeGEval, INQAAHE) encourageant le développement de l'assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche européens et internationaux, evalag a été agréé en tant qu'agence d'accréditation par le Conseil allemand d'accréditation et est inscrit au registre EQAR.

CONTACTS PRESSE

Hcéres : Caroline Cordier – caroline.cordier@hceres.fr – 01 55 55 61 63

Anvur : Marco Albanesi – comunicazione@anvur.it

AEI : Joaquin Serrano – joaquin.serrano@aei.gob.es

QANU : Peter Hildering – hildering@qanu.nl - +31 302 303 100

evalag : Petra Gerlach – gerlach@evalag.de – +49 (0)621 128545 55